

QUELS ELEVAGES LAITIERS EN NORMANDIE 2020?

Synthèse - septembre 2014

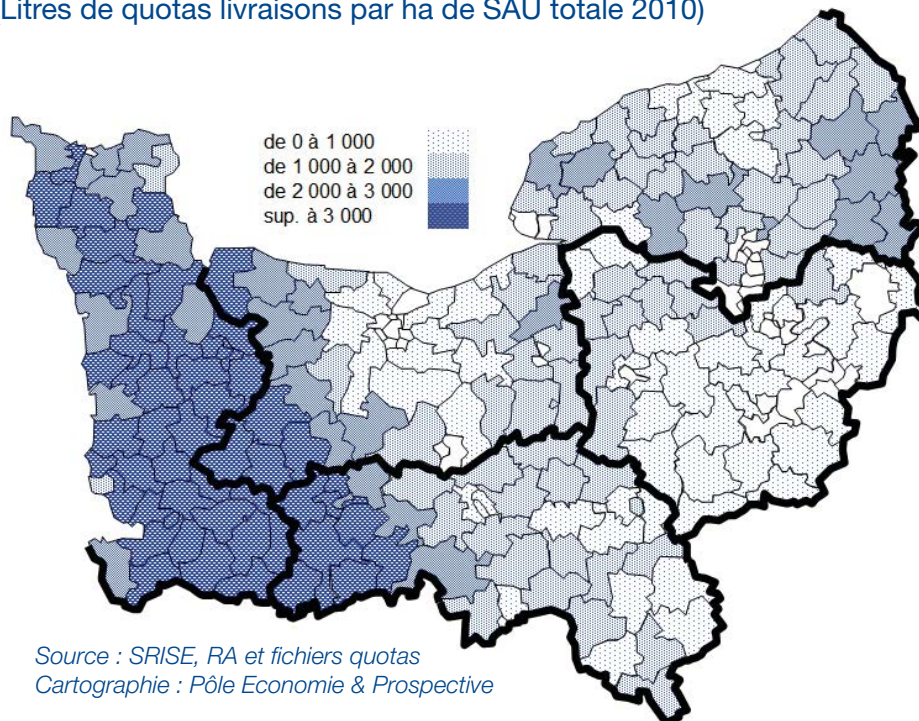
Le 31 mars 2015, les quotas laitiers, créés en 1984, disparaîtront après 31 années de fonctionnement. Quelles seront les conséquences de ce bouleversement pour la Normandie laitière ? Le Pôle Économie & Prospective des Chambres d'agriculture de Normandie a décomposé la filière laitière en 14 variables, pour construire 3 scénarios d'avenir pour 2020. Cette étude vise à présenter en toute objectivité les éléments du débat sur les futurs possibles de la Normandie laitière.

La Normandie laitière en 14 variables

Le but de la prospective est d'envisager différents futurs possibles et plausibles. Pour cela, la Normandie laitière est observée à travers 14 variables. Chaque variable est analysée dans le passé (comment a-t-elle évolué ?) puis est projetée dans l'avenir, selon une trajectoire tendancielle. Une évolution maximale et minimale est ensuite estimée à l'horizon 2020. Enfin, les différentes variables sont combinées pour aboutir à des scénarios cohérents et plausibles.

Densité quotas livraisons 2012

(Litres de quotas livraisons par ha de SAU totale 2010)



Source : SRISE, RA et fichiers quotas
Cartographie : Pôle Economie & Prospective

3 scénarios : tendanciel, optimiste, et pessimiste

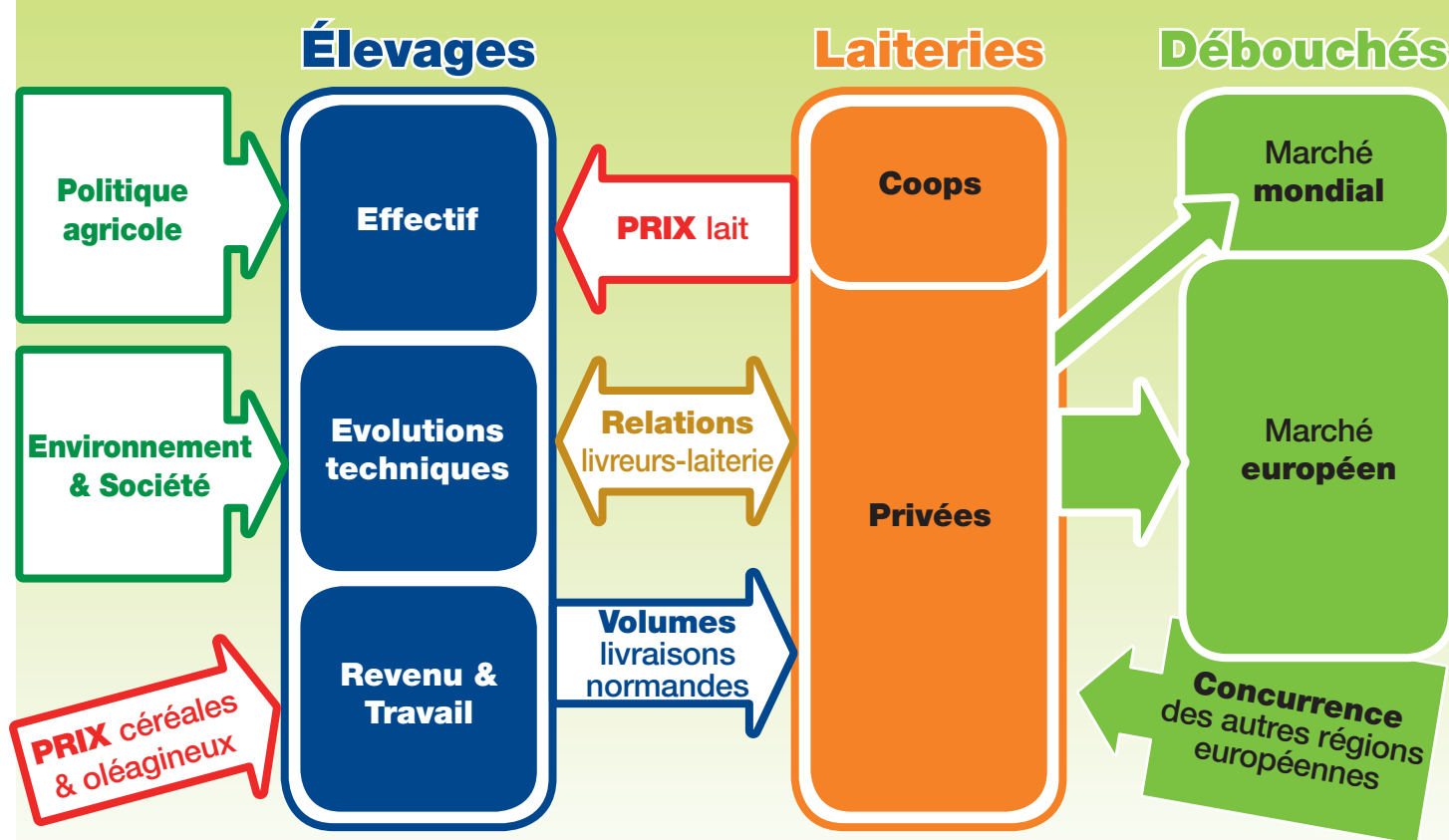
La réflexion sur l'avenir des élevages laitiers en Normandie s'organise à partir d'un scénario dit «**tendanciel**», ou «central», même si le mot tendanciel recouvre tout de même une rupture importante avec la fin des quotas laitiers. Dans ce scénario, toutes les tendances actuelles sont prolongées, en veillant à la cohérence d'ensemble.

Puis, partant du scénario tendanciel, se définit un scénario dit «**optimiste**» caractérisé par une bonne conjoncture globale dans la filière laitière normande. L'élément moteur de ce scénario est la croissance du débouché européen, la vive croissance du débouché mondial, et la modération du prix des cultures.

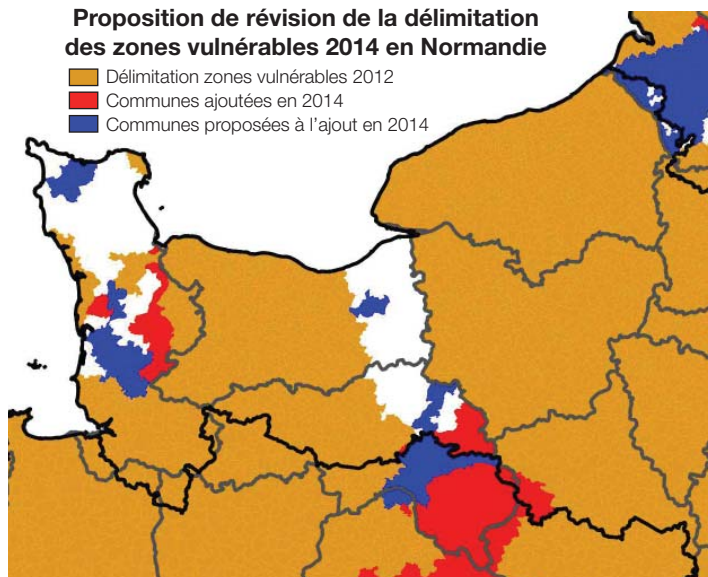
Enfin, un scénario dit «**pessimiste**» est caractérisé par le marasme généralisé dans la filière laitière. Le moteur de ce scénario est le recul du débouché européen en produits laitiers.



La Normandie laitière



Proposition de révision de la délimitation des zones vulnérables 2014 en Normandie



Environnement : la Directive Nitrates

Lancée par la Directive européenne Nitrates en 1991, cette politique s'est déclinée en un zonage du territoire («zone vulnérable» à la pollution azotée) avec des contraintes regroupées en «plan d'action». Le 5^e plan d'action est en cours de mise en œuvre.

Les contraintes pour les éleveurs sont de 2 ordres :

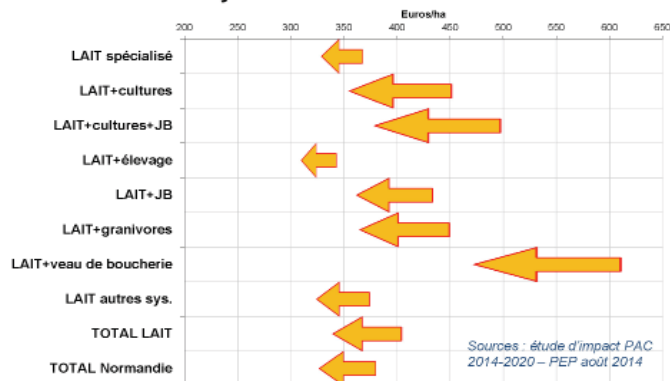
- En régime de croisière, en zone vulnérable, ils doivent notamment respecter une capacité de stockage des effluents pendant l'hiver, et respecter un plafond des épandages de l'azote des fumiers et lisiers par ha (170 kg/ha).
- En phase d'installation ou d'agrandissement : les élevages de plus grande taille (+ 50 vaches) doivent présenter un plan d'épandage des effluents pour se conformer à la réglementation «installations classées». Cette réglementation est surtout limitante pour le développement des élevages de porcs et de volailles, notamment pour les exigences de surface d'épandage supplémentaires liée au Phosphore.

Politique agricole : les aides 2014-2020

Les nouvelles aides de la PAC, ne seront pas favorables à la production laitière.

En moyenne les élevages laitiers normands perdront 19 % de leurs soutiens par hectare entre 2012 et 2020.

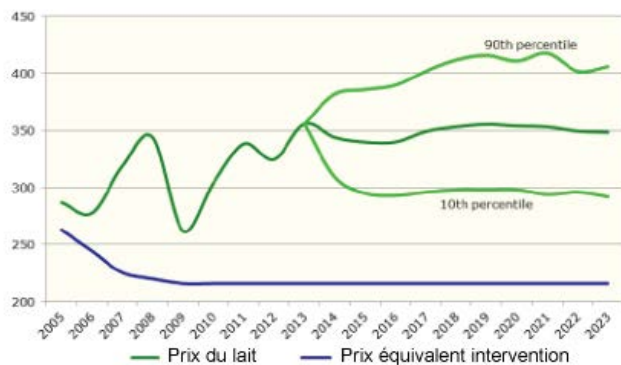
PAC 2014-2020 - Effet par hectare Systèmes lait normands



description en 14 variables

Prix du lait : quelles prévisions ?

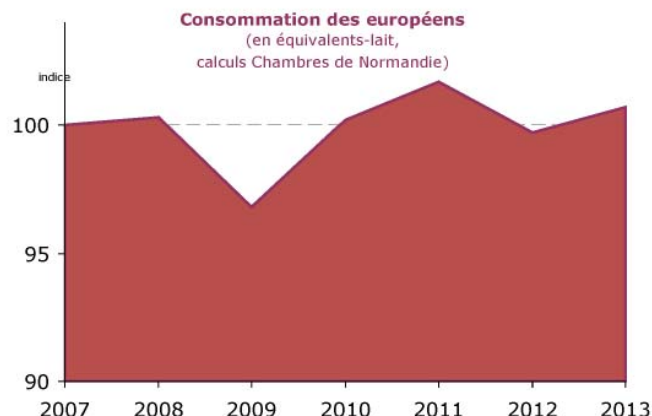
Projections haute, moyenne et basse du prix du lait en Europe
Source Commission Européenne – Euro/tonne



Le prix du lait en Europe fluctue beaucoup ces dernières années. Les prévisions de la Commission Européenne, s'ils anticipent une stabilité en moyenne lissée sur plusieurs années, prévoient aussi de fortes fluctuations interannuelles. L'équilibre du prix en Europe est très sensible à toute fluctuation de la production de lait ou aux achats de produits laitiers.

Le prix des céréales restera ferme selon les mêmes prévisions dans les années à venir, tout en reculant par rapport aux années record de 2012 et 2013, et en connaissant des fluctuations annuelles très importantes.

Le débouché européen

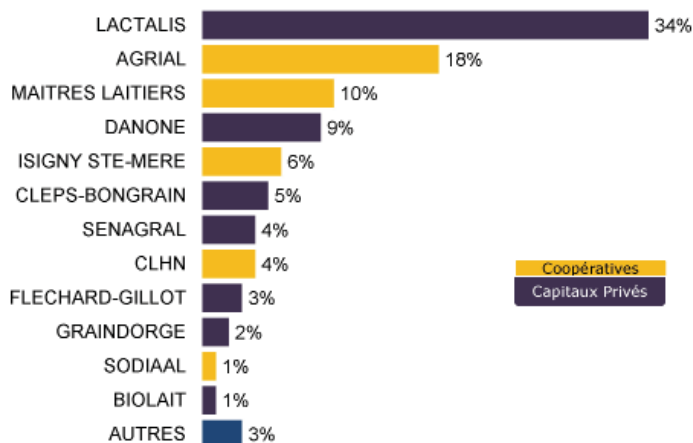


Le débouché des produits laitiers normands, plus large que la France, est d'abord l'Europe à 28.

Depuis la crise de 2009, ce débouché européen n'augmente plus.

Le débouché sur le marché mondial (Pays Tiers) est en croissance, mais écoule une part encore limitée de la production normande (environ 5%).

Les collecteurs de lait en Normandie



Source : CIRLAIT, CRIEL, Agreste, Estimations Chambre d'agriculture de Normandie 2014

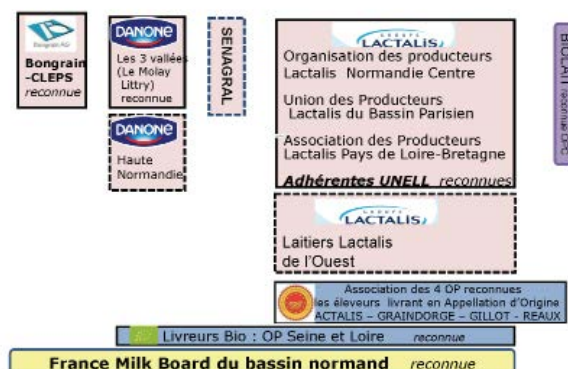
4 éleveurs normands sur 10 sont collectés par une coopérative. 83 % de la collecte normande est transformée par des laiteries privées (50 % en moyenne nationale).

La principale coopérative (Agrial) livre essentiellement au groupe Bongrain.

Lactalis est le principal intervenant, tant en collecte qu'en transformation.

Organisations de Producteurs (OP) laitières intervenant en Normandie

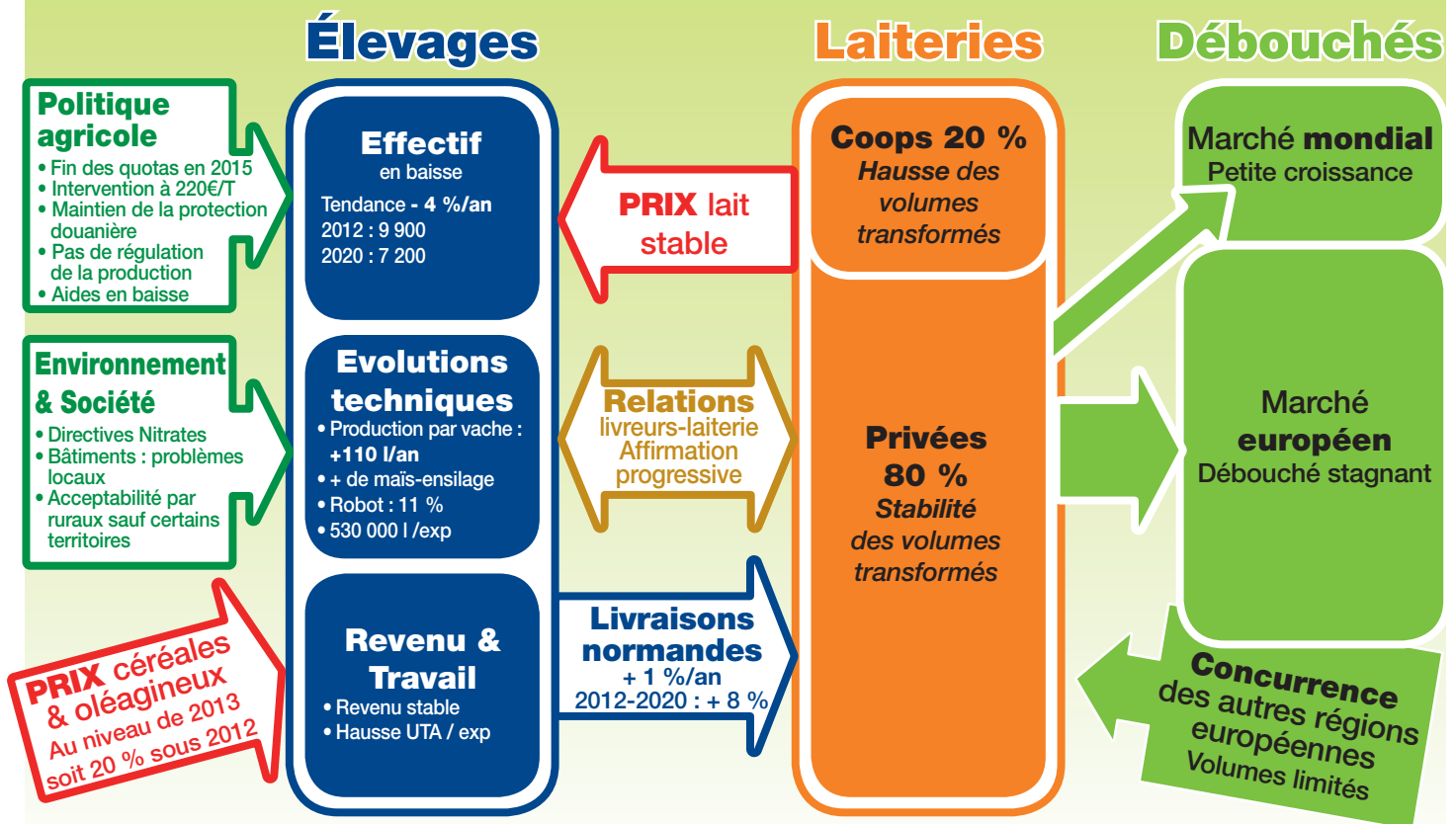
12 OP reconnues et 3 groupements informels en septembre 2014



Les contrats écrits proposés par les laiteries privées ne sont pas tous signés en 2014, notamment dans les PME laitières.

Les Organisations de Producteurs (OP) se structurent progressivement : 12 d'entre elles sont reconnues par le Ministère de l'Agriculture. Les coopératives ont précisé leur Règlement Intérieur pour se mettre en conformité avec la loi et l'adapter à la fin des quotas.

Scénario 2020 tendanciel



Politique agricole : fin des quotas et rien d'autre

En 2020, la PAC telle qu'elle fut arrêtée en 2013, n'a pas évolué en 7 ans. Les quotas laitiers se sont éteints en 2015, et aucun autre système public de régulation de la production n'a été mis en place. Les aides directes ont été réformées à partir de 2015. Les élevages laitiers normands ont été perdants dans cette redistribution avec une baisse de 19 % de leurs aides par hectare, ce qui pèse sur les trésoreries. La filière laitière européenne en 2020 bénéficie toujours d'une protection douanière forte, grâce aux droits de douane qui empêchent les produits laitiers venant du marché mondial de pénétrer en Europe.

Environnement & société : une relation toujours tendue

À l'horizon 2020, les perturbations liées au réchauffement de la planète ont encore peu touché la Normandie, si ce n'est à l'occasion de séquences climatiques décalées par rapport à la saison, qui ont accentué la variabilité climatique. En 2020 les mesures contraignantes de réduction des Gaz à Effet de Serre (quotas d'émission par exploitation par exemple) n'ont pas encore été prises en France. L'élevage bovin, émetteur de méthane digestif, a fait valoir sa contribution au piégeage du carbone à travers les prairies, et n'a pas vu jusqu'ici son développement entravé par des mesures limitantes.

Finalement, c'est la plus ancienne des Directives européennes sur l'environnement qui contraint le plus les éleveurs normands : la Directive Nitrates, couplée à la réglementation sur les Installations Classées, qui concerne les exploitations de plus de 50 vaches, soit l'immense majorité des troupeaux en 2020. Dans certaines régions

normandes (Sud-Manche par exemple), la recherche de surfaces d'épandage des lisiers est devenue difficile, mais ces zones laitières restent globalement en croissance : l'ambiance laitière dynamique a permis à certains éleveurs, non limités par les surfaces d'épandages, de développer leur production de manière très importante. L'accroissement, exigé par la réglementation des tailles des fosses à lisier et des fumières, a renchéri le coût de production, tout en permettant de mieux valoriser, sur le plan agronomique, l'épandage des effluents. La pression environnementale s'est aussi révélée pénalisante pour certains élevages qui ont été limités dans leur développement, du fait des règles de plus en plus contraignantes inscrites dans les documents locaux d'urbanisme (PLU, SCOT).

La contrainte de maintien des prairies permanentes est intégrée au paiement vert de la PAC, et la Normandie est très surveillée sur ce ratio. Cela oblige une partie des élevages à conserver davantage de prairies qu'ils ne le souhaiteraient.

Prix agricoles stables

Les organismes économiques internationaux (OCDE, FAO, FAPRI) ne s'étaient pas trompés : **les prix des céréales** restent élevés en 2020 par rapport aux décennies précédentes. Les végétaux ont continué à s'échanger à des prix plus soutenus qu'avant la première flambée des prix de 2007 : sans atteindre le prix de la récolte 2012, mais plutôt celui de la récolte 2013, 20% moins élevé. De ce fait, les aliments du bétail nécessaires aux élevages restent à des prix élevés.

Le prix du lait en Europe se situe en 2020 à un niveau proche de son niveau de 2013 en euros courants, après la période d'instabilité qui a marqué la fin des quotas en 2015-2016. Les prix divergent cependant de plus en plus entre laiteries.

Dans ce scénario toutes les tendances actuelles sont prolongées, en veillant à la cohérence d'ensemble.

Débouchés sur le marché mondial en hausse

En 2012, le marché mondial n'était pas un débouché important pour l'élevage laitier normand, du fait du nombre limité d'opérateurs sur ce marché. L'ensemble des exports sur le marché mondial représentait 5 % environ du chiffre d'affaires des laiteries normandes. Entre 2012 et 2020, leurs ventes ont augmenté, la part du grand export représente 7 % de nos débouchés en 2020.

Débouché européen stagnant

En 2020, le débouché global sur le marché européen des produits laitiers est stable. Les évolutions internes dans les produits consommés sont plutôt en défaveur de nos produits laitiers normands, de nos fromages à pâte molle en particulier (camembert). La qualité et la renommée de nos produits normands permet cependant de maintenir nos parts de marchés.

La concurrence des régions européennes

Après la sortie des quotas, certains pays européens se sont montrés très agressifs dans leur développement laitier (Irlande, Pays-Bas...). Les arbitrages d'investissements des grands groupes laitiers européens ont principalement bénéficié à d'autres régions aux prix du lait plus faibles (Bretagne,..) ou plus centraux sur l'échiquier européen (Allemagne, Pologne).

Les coopératives nationales (SODIAAL, EURIAL-AGRIAL) sont les seules à avoir transféré des volumes de production significatifs vers la Normandie pendant cette décennie (+ 20 % sur leur collecte soit 6 % de production normande en plus).

Au total, la demande adressée aux éleveurs normands (marché mondial + marché européen + transfert entre régions) a augmenté de 8 % entre 2012 et 2020. La Normandie livre 3,8 milliards de litres en 2020 contre 3,5 en 2012.

Les laiteries coopératives restent minoritaires

En 2012, les laiteries à capitaux privés pilotaient 83 % de la transformation en Normandie. Cette proportion a un peu reculé en 2020, du fait du développement des fabrications vers le marché mondial par quelques coopératives.

OP, contrats : une montée en puissance

Très progressivement, les relations se sont modifiées entre les éleveurs et leur laiterie.

Du côté **des laiteries privées**, la constitution des Organisations de Producteurs s'est généralisée et le paysage est maintenant clair avec une OP par laiterie, pour certaines regroupées en Associations d'OP. Ces OP ont acquis un rôle d'interlocuteur avec les laiteries, même si la discussion sur le prix du lait est toujours un moment délicat.

En matière de gestion des volumes, de transfert des contrats, certaines OP ont acquis un rôle de régulateur qui en a fait des interlocuteurs incontournables lors de cessation ou de reprise d'exploitation. Certaines OP sont passées à un statut coopératif (OP commerciale) pour peser davantage face à leur collecteur.

Les coopératives proposent à leurs coopérateurs des volumes supplémentaires à produire, mais à des prix fluctuants. Cela ne va pas sans créer des tensions entre coopératives et industriels.

Moins d'élevages, de plus grande taille

De 2012 à 2020, l'effectif des livreurs a poursuivi sa tendance à la baisse. En 2020, le nombre d'élevages laitiers en Normandie est proche de 7 200, contre 9 900 en 2012.

Le recul des **emplois** en production laitière est moins rapide que celui du nombre d'élevages. À partir de 2006, le nombre d'actifs par exploitation a augmenté régulièrement, d'abord dans les élevages haut-normands, puis bas-normands. La ferme laitière moyenne est passée de 1,77 UTA (Unités de Travail Annuel) en 2000 à 1,96 UTA en 2012 puis à 2,12 en 2020. Les exploitations laitières qui employaient 19 500 équivalents temps plein en 2012, n'en occupent plus que 15 200 en 2020. Les éleveurs, pour réduire l'astreinte de la traite et des soins aux animaux, ont multiplié les solutions pour mieux s'organiser. Les formules sont diverses, que ce soit des exploitations sociétaires, avec des montages originaux, ou que cela passe par le salariat.

La hausse rapide des livraisons par élevage a favorisé ce mouvement de hausse de la taille des collectifs de travail. En 2020, la production moyenne par élevage est plus importante qu'en 2012 : soit 530 000 litres par exploitation au lieu de 355 000 en 2012.

Les évolutions techniques dans les élevages

Les livraisons de lait par vache poursuivent leur croissance sur la lancée des années 2004-2012 : + 110 litres en moyenne chaque année, ce qui porte la moyenne du lait vendu par vache à 7 100 litres en 2020. Le rendement laitier augmentant plus vite que les livraisons globales, le troupeau de vaches continue sa régression. De 570 000 en 2012, il est passé à 538 000 vaches laitières en 2020 en Normandie.

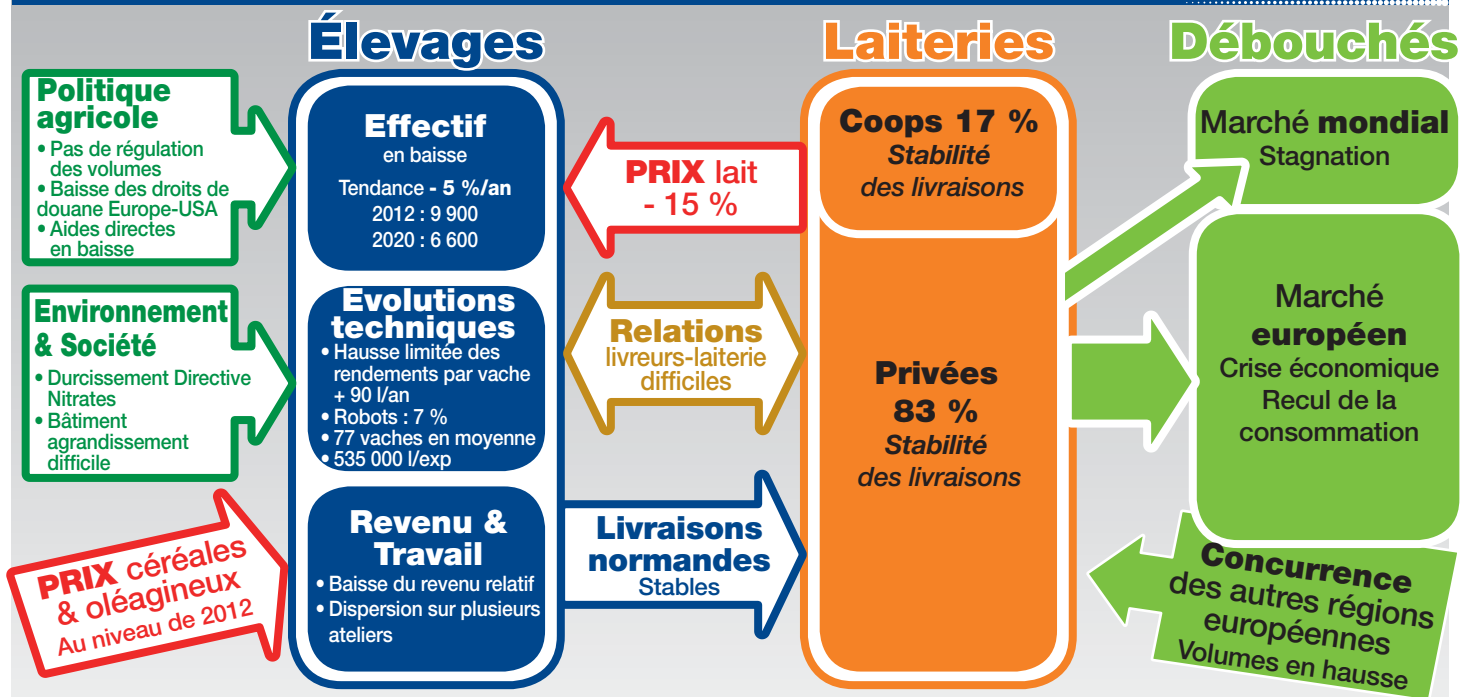
La taille moyenne du troupeau par exploitation a poursuivi sa croissance : elle est passée de 57 vaches laitières en 2012, à 75 en 2020. La taille croissante du troupeau laitier a encouragé la **hausse de la part de maïs-ensilage** dans les rations. En 2020, les prairies représentent encore plus des 2/3 de la surface fourragère des élevages laitiers : la dominante verte de la Normandie reste toujours vérifiée ! Déjà largement entamée depuis l'année 1999, qui a vu apparaître le premier robot en Normandie, la robotisation de la traite représentait 4 % des élevages en 2012. Elle est proche de 11 % des élevages en 2020.

L'agriculture biologique a poursuivi sa progression, la part du lait normand produit en bio est passée de 1,5 % en 2012 à un chiffre proche de 2,5 % en 2020.

Faibles revenus des éleveurs & stabilité d'attractivité du métier

Le rapport entre le revenu des éleveurs et le salaire moyen de l'ensemble de la société est un indicateur de l'attractivité du métier d'éleveur laitier. Ce rapport s'établissait à 2/3 dans les années 2010 en Normandie et reste du même ordre en 2020. De ce fait, l'attractivité du métier auprès des jeunes générations n'est pas modifiée. Comme en 2012, 1 éleveur sur 3 environ trouve un successeur lors de sa cessation.

Scénario 2020 pessimiste



Le scénario dit «pessimiste» est un scénario de crise, caractérisé par un marasme généralisé dans la filière laitière, qui par définition ne peut durer.

Débouché européen : la crise se prolonge

La crise économique s'éternise depuis plus de 10 ans en Europe. Les reculs de pouvoir d'achat font plonger les ventes de produits laitiers.

Un marché mondial malade

Notre débouché sur le marché mondial ne se porte pas bien : tantôt la hausse de valeur de l'euro par rapport aux dollars américains ou néo-zélandais pénalise notre compétitivité, tantôt le marché mondialousse du côté de la Russie (notre premier débouché en fromages) ou de la Chine (notre premier débouché en poudres).

Agressivité commerciale des autres régions

Après la sortie des quotas, certains pays européens se sont montrés très agressifs (Irlande, Pays-Bas, Danemark...). Destinée dans un premier temps au marché mondial, cette production supplémentaire a été réorientée vers le marché européen et pèse sur les prix.

Débouché total

Au total, la demande adressée aux éleveurs normands (marché mondial + marché européen + transferts autres régions) n'a pas progressé et reste identique à celle de 2012.

Prix du lait bas, prix des céréales élevés

Les prix des céréales restent élevés en 2020 par rapport aux décennies précédentes. Les végétaux retrouvent leurs niveaux records de la récolte 2012, ce qui renchérit les aliments du bétail et décourage les élevages laitiers les moins rentables.

Le prix du lait se situe en 2020 à un niveau 15 % inférieur à son niveau de 2013.

La PAC fonctionne comme filet de sécurité

En 2020, les mécanismes d'achats par l'intervention de beurre et de poudres fonctionnent à plein. Les institutions européennes ne parviennent pas à se mettre d'accord sur une réforme. L'accord Europe-USA de libre-échange a ouvert une large brèche sur le marché européen aux produits laitiers américains.

Difficile gestion des volumes de lait

Les relations se sont dégradées entre les éleveurs et leurs laiteries. Du côté des laiteries privées, les Organisations de Producteurs peinent à exister.

Baisse accélérée du nombre d'élevages

De 2012 à 2020, l'effectif des livreurs a accéléré sa tendance à la baisse. Il a retrouvé le rythme des années 2008-2011 : - 5 % par an. En 2020, le nombre d'élevages laitiers en Normandie est proche de 6 600 (- 33 % / 2012).

La production par élevage est plus importante en 2020 : 535 000 litres en moyenne par exploitation au lieu de 355 000 en 2012.

Des évolutions techniques ralenties

La production par vache ralentit sa croissance par rapport aux années 2004-2012 : + 90 litres en moyenne chaque année, ce qui porte le lait vendu par vache à 6 900 litres par vache et par an en 2020. Le troupeau de vaches continue sa régression : de 570 000 en 2012, on passe à 510 000 vaches en 2020.

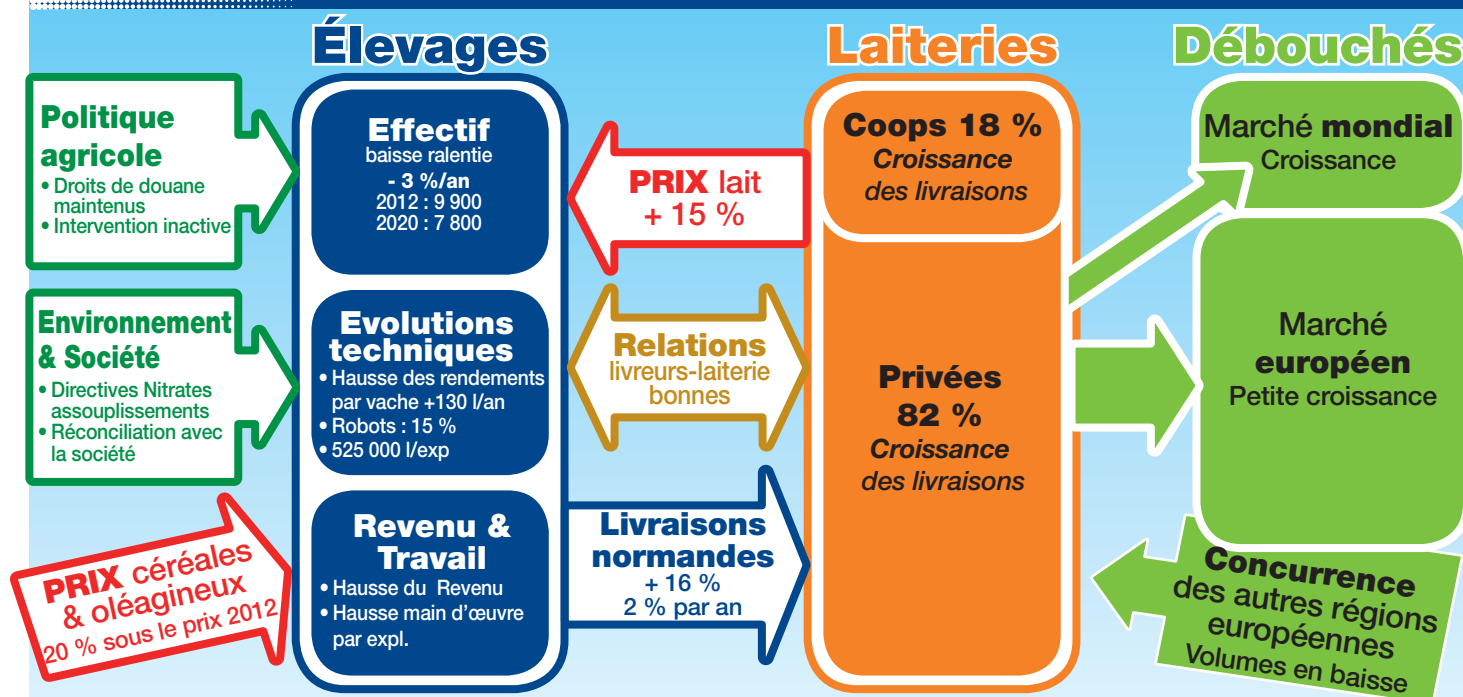
La taille moyenne du troupeau par exploitation laitière est passée de 57 Vaches laitières en 2012 à 77 VL en 2020.

La robotisation de la traite progresse plus lentement.

Revenu des éleveurs & attractivité du métier

Le rapport entre le revenu des éleveurs et le salaire moyen de l'ensemble de la société s'est détérioré en 2020. De ce fait, les vocations manquent chez les jeunes pour devenir éleveur laitier.

Scénario 2020 optimiste



Le scénario «optimiste» est caractérisé par une bonne conjoncture globale dans la filière laitière. Les éléments moteurs de ce scénario sont la croissance du débouché européen, la vive croissance du débouché mondial, et la modération du prix des cultures.

Débouché européen : la croissance l'emporte

Petit à petit, la crise économique s'est éloignée de l'Europe, avec le retour d'une croissance modérée du PIB. De ce fait, les ménages européens ont maintenu leurs achats de produits laitiers jusqu'à 2020, avec, les bonnes années, une petite hausse des achats.

Un marché mondial dynamique

Notre débouché sur le marché mondial a augmenté. De 5 %, le lait normand vendu sur le marché mondial, est passé à 10 % en 2020.

Les transferts des autres régions européennes

Certaines régions laitières européennes lâchent prise, à l'image des éleveurs allemands qui préfèrent destiner leur maïs au biogaz, plus rentable que la production laitière.

Débouché total

Au total, la demande adressée aux éleveurs normands (marché mondial + marché européen + transferts d'autres régions) a augmenté de 16% par rapport à 2012. La Normandie produit 4,1 milliards de litres de lait contre 3,5 en 2012.

Un prix du lait plus élevé

Les prix des céréales restent élevés en 2020, mais ils ont reculé de 20 % par rapport aux sommets atteints en 2012.

Le prix du lait se situe en 2020 à un niveau 15 % supérieur à son niveau de 2013 (400 euros contre 350 euros courants).

Bruxelles n'intervient plus sur les marchés.

Depuis 2009, les prix restants au-delà du prix d'intervention, Bruxelles n'a plus eu besoin d'activer l'intervention sur les produits laitiers.

Partenariat laitier

Certaines laiteries, ont construit un solide partenariat avec les Organisations de Producteurs pour régler tout ce qui fait la vie d'une filière : gestion des volumes, transfert des contrats, encouragement des installations, gestion des à-coups du marché etc.

Les coopératives ne sont pas en reste, favorisant l'engagement des éleveurs par des solutions novatrices, et faisant des coopérateurs de vrais ambassadeurs de leur profession.

La baisse du nombre d'élevages est ralentie

De 2012 à 2020, l'effectif des livreurs a ralenti sa baisse à 3 %. Cela a amené le nombre d'élevages à 7 800 en 2020 (- 21 %).

La production moyenne par élevage en Normandie est plus importante en 2020 qu'aujourd'hui, soit 525 000 litres par exploitation au lieu de 355 000 en 2012.

Des évolutions techniques accélérées

La production par vache accélère sa croissance : + 130 litres en moyenne chaque année, ce qui porte le lait vendu par vache à 7 200 litres en 2020. Le troupeau de vaches reste stable, proche de son niveau de 2012.

La taille moyenne du troupeau par exploitation laitière est passée de 57 Vaches laitières en 2012 à 73 VL en 2020.

De grandes exploitations se créent, avec un atelier laitier important mais aussi un atelier cultures, qui permet de rémunérer 2, 3 ou 4 actifs, une meilleure organisation du travail et un allègement de l'astreinte.

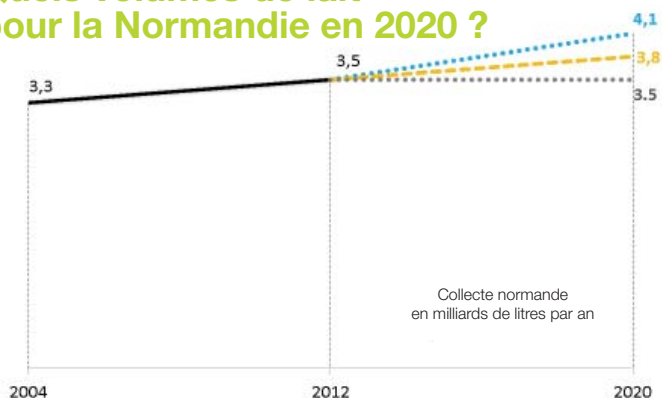
La robotisation progresse. Les robots de traite étaient présents dans 4 % des élevages en 2012 : ils sont installés dans 15 % en 2020.

Hausse du revenu & attractivité du métier

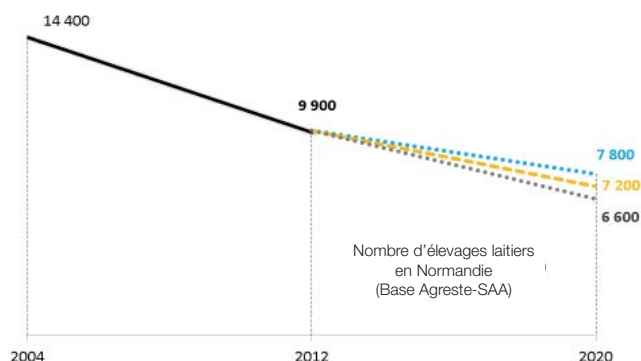
Le revenu agricole s'approche de la parité avec les autres catégories professionnelles. Ce niveau n'est cependant pas suffisant pour arrêter la baisse du nombre d'éleveurs.

Courbes comparatives selon les scénarios

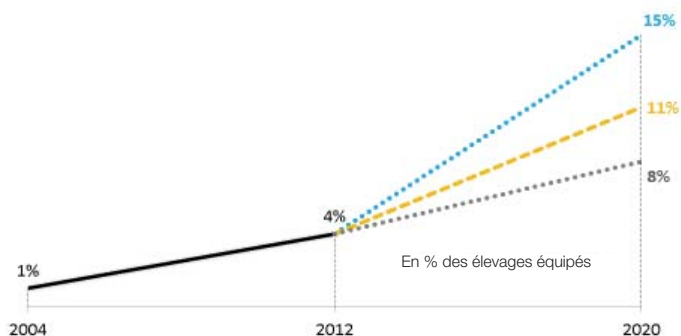
Quels volumes de lait pour la Normandie en 2020 ?



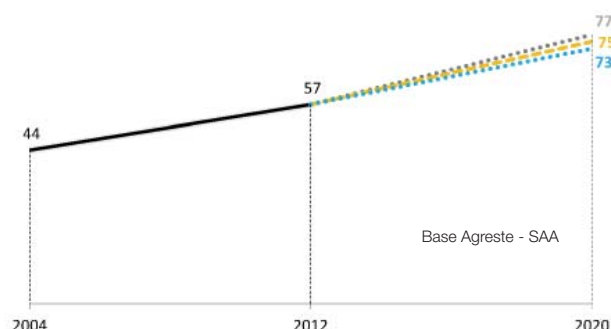
Combien d'élevages laitiers en Normandie en 2020 ?



Combien de robots de traite en 2020 ?



Nombre de vaches laitières par exploitation



Les scénarios 2020 en chiffres

	Nombre élevages	Livraison totale	Livraison annuelle par exploitation	Troupeau de vaches laitières	Nb VL/exp	Lait vendu par VL	Main d'œuvre : UTA totaux	UTA/exp	Lait/UTA
2004	14 450	3,26 Mdl	226 000 l	634 000 VL	44 VL	5 150 l	27 150 UTA	1.88 UTA	120 000 l
2012	9 900 - 4 %/an	3,52 Mdl + 1 %/an	355 000 l	570 000 VL	57 VL	6 180 l + 110 l/an	19 500 UTA	1.96 UTA +0.01/an	180 000 l
Scénario Tendanciel 2020	7 200 - 4 %/an	3,8 Mdl + 1 %/an	530 000 l	538 000 VL	75 VL	7 100 l + 110 l/an	15 200 UTA	2.12 UTA +0.02/an	250 000 l
Scénario Pessimiste 2020	6 600 - 5 %/an	3,52 Mdl + 0 %	535 000 l	510 000 VL	77 VL	6 900 l + 90 l/an	13 400 UTA	2.04 UTA +0.01/an	262 000 l
Scénario Optimiste 2020	7 800 - 3 %/an	4,1 Mdl + 2 %/an	525 000 l	565 000 VL	73 VL	7 200 l + 130 l/an	17 100 UTA	2.20 UTA +0.03/an	239 000 l

Pour en savoir + www.normandie.chambagri.fr

Le Pôle Economie et Prospective des Chambres d'agriculture de Normandie

Julien DAURIOS

j.daurios@calvados.chambagri.fr
Tél. 02 31 53 55 05 - Fax. 02 31 53 55 25
1 rue d'Hermia
14209 HEROUVILLE SAINT CLAIR Cedex

Philippe LEGRAIN

plegrain@manche.chambagri.fr
Tél. 02 33 06 49 65 - Fax. 02 33 06 49 53
Maison de l'Agriculture - Avenue de Paris
50009 SAINT-LO Cedex

Isabelle DE LA BORDE

isabelle.delaborde@seine-maritime.chambagri.fr
Tél. 02 35 59 44 87 - Fax. 02 35 12 21 06
Chemin de la Bretèque - BP 59
76232 BOIS-GUILLAUME Cedex

Marie BRETON

marie.breton@agri-eure.com
Tél. 02 32 78 80 56 - Fax. 02 32 78 80 51
5 rue de la Petite Cité - CS 80882
27008 EVREUX Cedex

Jean HIRSCHLER

jean.hirschler@orne.chambagri.fr
Tél. 02 33 31 48 09 - Fax. 02 33 31 47 61
52 bd du 1^{er} Chasseurs - CS 80036
61001 ALENÇON Cedex

Michel LAFONT

michel.lafont@normandie.chambagri.fr
Tél. 02 31 47 22 67 - Fax. 02 31 47 22 60
6 rue des Roquemonts - CS 45346
14053 CAEN Cedex 4

Avec la contribution de Daisy de Lartigue, chargée d'étude (DRAAF de Basse-Normandie -SRISE) et la participation de la DRAAF de Haute-Normandie (SRISE)

Avec la participation financière



Siège : Agropôle-Normandie
6 rue des Roquemonts • CS 45346
14053 CAEN cedex 4
Tél : 02 31 47 22 47 • Fax : 02 31 47 22 60
accueil@normandie.chambagri.fr
www.normandie.chambagri.fr

